



25, route de la cascade
78110 Le Vésinet
Tel : 01.34.80.44.00
Fax : 01.30.53.64.72
0782568t@ac-versailles.fr

APPEL D'OFFRE 2019 – REGLEMENT DE LA CONSULTATION LOT N°6– Rome (ITALIE)

1 – IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC

Lycée ALAIN, 25 route de la Cascade 78017 Versailles Cedex
Représenté par Christine JOUREAU, Proviseur du lycée
Comptable assignataire : Vincent FERNIER

2 – PROCEDURE

Marché à procédure adaptée

3 – OBJET DU MARCHÉ

Organisation d'un séjour à Rome en ITALIE
Groupe de 45 élèves et 4 accompagnateurs
Dates souhaitées : du 24 au 27 mars 2020, 4 jours et 3 nuits.

4 – DESCRIPTION DE LA PRESTATION

L'ensemble des réservations (hébergement, transport et les visites) sur place devra être effectué par le titulaire du marché.

Transport et hébergement

Transport avion A/R : départ de l'aéroport Paris.
Hébergement en hôtel (Rome – intra-muros) demi-pension avec option paniers-repas.

Éléments de programme souhaités

DECOUVERTE CULTURELLE, HISTORIQUE ET LINGUISTIQUE DE LA CAPITALE ITALIENNE

Visites :

- Colisée
- Forum et Palatin
- Musées du Vatican
- Musées du Capitole
- Palazzo Massimo

Éléments du prix

Le prix comprendra :

- Le transport (dont transfert aéroport/centre-ville en autocar)
- L'hébergement demi-pension/pension complète :
 - 24 mars et 27 mars : déjeuners restaurant
 - 25 mars et 26 mars : déjeuners panier-repas
 - 24, 25 et 26 mars : dîner restaurant/hôtel
- La taxe de séjour de l'hôtel
- Le service d'un guide pendant tout le séjour
- Location audio-guide pendant tout le séjour
- Visites
- Les frais relatifs aux divers transports sur place
- Les suppléments relatifs aux élèves majeurs,
- Le surcoût éventuel en fonction de la période.
- L'assurance annulation

La proposition de prix devra détailler le coût des différents postes financiers (transport, hébergement, repas, visites...). Sur cette base, l'offre de prix fera apparaître le prix unitaire TTC du séjour tout compris multiplié par le nombre de participants (élèves et accompagnateurs).

5 – OFFRE

5 – 1 Généralités

- Le candidat devra être titulaire d'une licence de voyage ou d'un agrément de tourisme s'il s'agit d'une association.
- Outre le prix par participant, l'offre prévoira une assurance annulation telle que décrite au CCAP, elle sera précise, détaillée et accompagnée d'un contrat. .
- La proposition de prix par participants sera ferme et définitive.
- Les propositions doivent rester valables pendant une durée de deux mois à compter de la date limite de dépôt des offres.

5 – 2 Date limite de dépôt des offres

L'offre devra parvenir par courriel adressé à int.0782568t@ac-versailles.fr avant le jeudi 27 juin 2019 à 12 heures.

5 – 3 Renseignements

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame Virginie VALSEMEY, au service intendance au 01.34.80.44.06

5 – 4 Justificatifs à produire

A l'appui de son offre, le candidat doit produire les documents prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- la justification de l'inscription au registre des commerces
- une fiche faisant état de sa capacité professionnelle, technique et financière
- si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie des jugements prononcés à cet effet

- une déclaration sur l'honneur datée et signée pour justifier que le candidat : a satisfait aux obligations légales et fiscales, n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir, n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L125-1, L125-3 du code du travail, pour les transporteurs, le formulaire d'engagement de l'entreprise.

6 – CRITERES D'ATTRIBUTION

- Prix : 60 %
- Qualité de la prestation : 40 %

Fait à

Le

Cachet de l'entreprise

Le responsable de l'entreprise,
Nom, Prénom